

VODOU : QUELQUES INFLUENCES DE LA TRAITE ATLANTIQUE ET DE L'ESCLAVAGE SUR L'AFRIQUE ET LE NOUVEAU MONDE

Jean-Yves ANEZO

10 mai 2018 Musée Schœlcher / 25 octobre 2018 CERAG/Musée Vodou

Ce texte est la reprise des notes préparatoires aux deux conférences réalisées pour l'une au musée Schœlcher de Fessenheim en mai 2018, pour l'autre au musée vodou de Strasbourg en octobre 2018.

La première partie reprenant l'intervention au musée Schœlcher et la seconde partie la totalité de l'intervention en collaboration avec le CERAG et avec la participation de Monsieur le député Manscour, au musée Vodou.

I ère partie

1. Brefs rappels historiques :

Une Vieille histoire...

Les historiens font remonter l'origine de l'esclavage à la sédentarisation de l'homme et à l'émergence de puissantes cités états hiérarchisées, organisées, apparues environ cinq mille ans avant notre ère au moment où apparaît également l'écriture.

Si l'esclavage nous pose aujourd'hui légitimement de nombreuses interrogations morales, cela n'a pas toujours été le cas. En effet, on a longtemps considéré, que celui-ci faisait partie de l'organisation normale des sociétés, il apparaissait comme un fait incontestable, nécessaire à leur équilibre et à leur développement.

La Mésopotamie.

C'est dans la ville d'Uruk, entre le Tigre et l'Euphrate qu'a été découvert la plus ancienne trace d'esclaves sur un sceau-cylindre datant de 3200 ans avant J.C. Cette découverte coïncide vraiment avec la présence de cités à l'organisation sociale très hiérarchisée, dirigées par des « rois-dieux », au pouvoir absolu, intermédiaires entre le monde des hommes et celui des dieux.

L'Egypte.

Les esclaves égyptiens ont une vie de peu de valeur du fait de l'abondance des sources à esclavager autour des frontières du pays. Leur sort est incomparablement plus difficile et cruel que celui des ouvriers et artisans qualifiés affectés à la construction des monuments des pharaons. On sait que ces artisans n'étaient pas tous des esclaves, car on a retrouvé les traces attestant d'un arrêt de leur activité sous le règne de Ramsès III (-1186/-1154 av. J.C.) et ceci pour obtenir une augmentation de salaire...

Cette grève nous permet de dire que la qualification supérieure de ces personnels leur conférait un sort bien différent que celui qui était réservé à la multitude des ouvriers.

Les nombreuses représentations d'esclaves aux bras liés servaient d'objets apotropaiques sensés renvoyer les mauvais sorts, les ennemis et les forces maléfiques en général, au pays du mal.

Ils sont les témoins du culte dédié à Heka, la divinité de la magie, et à sa divination à l'origine de la pratique de la géomancie divinatoire Ifa des Yoruba et par extension des Fon. Cet art divinatoire a été ajouté en 2005, par l'UNESCO, sur la liste des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

On peut en voir au musée vodou un exemple étonnant qui témoignerait de cette filiation ; une statuette Fon (2e moitié du XXe S.) trouvée au Bénin et exposée dans la salle du premier étage qui représente un esclave aux bras liés.

L'Asie.

L'Inde-

Dès le troisième millénaire les civilisations urbanisées de l'Indus situées au Pakistan actuel, connaissent l'esclavage. En Inde, les humains subissent une classification rigoureuse : les « varna ». Au quatrième varna, celui des « shudra », les serviteurs, les domestiques sont impurs malgré qu'ils soient libres. Mais, une autre classe, exclue de la classification des « varna », les « chandala » regroupe ce qu'il faut bien reconnaître comme des esclaves.

Les textes juridiques indiens, affirment au troisième siècle av. J.C. quatre façons de devenir esclave : La naissance, la guerre, une décision de justice, sa propre vente.

La Chine –

Les traces remontent à l'antiquité chinoise, au deuxième millénaire avant notre ère, et rapportent le triste sort réservé aux esclaves, principale main d'œuvre et principales victimes exécutées pour célébrer les triomphes des rois.

Cette pratique du sacrifice humain avait cours sur tous les continents. (Europe, Afrique, Amérique, Asie) 1500 ans av. J.C., à l'époque des Shang, les sacrifices humains lors des funérailles royales sont bien réels. Esclaves, mais aussi épouses, amis et proches serviteurs. Les populations d'esclaves ne sont pas seulement issues des prises de guerre mais viennent aussi des minorités ethniques de la Chine...

Très fortement développé en Corée, l'esclavage y sera aboli au XIXe siècle. On notera aussi la réalité de cette pratique dans le Cambodge Khmer et aux royaumes de Siam.

On fermera le chapitre Asie en se rappelant le sort d'esclaves sexuelles réservé aux coréennes par les conquérants japonais du XXe siècle.

L'antiquité européenne.

La Grèce-

La condition des esclaves grecs a perduré au long des siècles sans jamais être remise en cause par les institutions politiques des cités. En Grèce, comme à Rome plus tard, le sort des esclaves est lié au bon vouloir des maîtres. Ils sont des « appareils vivants », nécessaires au fonctionnement de la cité dans tous ses aspects y compris parfois les plus délicates comme la gestion des biens de leurs maîtres. Il ne faut cependant pas s'y tromper leur vie ne tient qu'à un fil et la majorité d'entre eux n'a qu'une vie de servitude extrême. Il faut comprendre que pour un homme libre, tout travail est dégradant.

La Grèce s'approvisionne sur de grands marchés autour de la méditerranée : Corinthe, Chypre, Athènes. Les esclaves barbares (étrangers en Grèce), arrivaient sans doute par voie maritime de tous les horizons. Seuls les étrangers pouvaient être esclavagés.

Pour Aristote, certains naissent pour être esclaves : comme il y a des animaux, il y a des esclaves. Il y aurait ainsi une sorte de disposition à ce que nous appellerions aujourd'hui un déterminisme génétique, en d'autres termes : il y aurait un gène déterminant la nature de l'esclave...

Pourtant déjà en 362 av. J.C., en homologue précurseur de Schœlcher, le sophiste Alcidamas, écrit dans l'Oraison messénienne : « *La divinité a fait tous les hommes libres, la nature n'a fait personne esclave* » ... Subversif non ? Sa voix hélas s'est perdue au profit des esclavagistes.

Rome-

Le "Servus" latin, fait partie intégrante de la société romaine, laquelle est esclavagiste et sans état d'âme... Avant l'empire, c'est en famille que vivent les esclaves. Leur nombre ne cesse d'augmenter.

Après la mise en place des institutions impériales, leur sort se dégrade, leur nombre augmente encore considérablement. Christian Delacampagne cite trois exemples qui signalent déjà une traite d'ampleur vers l'Italie :

- En 167 av. J.C. 150 000 habitants de l'Épire deviennent esclaves après la capitulation du dernier roi de Macédoine.
- Après la défaite de Carthage, 200 000 personnes sont esclavagées.
- A la fin de la conquête de la Gaule, César fait déporter 1 million de gaulois vers l'Italie.

Il faut noter que des révoltes d'ampleur commencent à s'exprimer sur la péninsule. La plus célèbre de ces guerres « serviles », est la troisième, dirigée par Spartacus entre 73 et 71 av. J.C.

L'Europe médiévale.

Cet aspect historique a été longtemps occulté. Mieux connu maintenant, notamment grâce aux travaux de l'historien belge Charles Verlinden⁴⁰, l'esclavage était bien présent dans l'occident médiéval. Verlinden fait remarquer que : « *L'esclavage du bas Moyen Âge européen a été le précurseur de celui qu'allait imposer l'économie coloniale* ».

Le trafic trouvait ses relais dans toute l'Europe. Les péninsules ibérique et italique y jouaient un rôle important. En France, des villes comme Metz, Rouen ou Arles, possédaient des marchés aux esclaves

très actifs. L'un des principaux marchés à l'époque de Charlemagne se situait à Verdun où l'on « fabriquait » des eunuques pour les harems turcs ou arabes.

Ces esclaves sont Slaves dans leur grande majorité et ont d'ailleurs donné le mot « esclave » qui dérive du mot latin qui les désigne : Slavus.

2. Définitions indispensables :

Avant d'aborder l'esclavage négrier, la traite, et en particulier la traite atlantique pratiquée depuis le golfe de Guinée, il est nécessaire de s'accorder sur les définitions suivantes :

L'esclavage.

L'esclavage prend tellement de formes différentes de l'antiquité à nos jours qu'il est difficile de fixer une définition satisfaisante. Nous pouvons néanmoins retenir celle-ci :

« État de soumission totale sous la contrainte, obtenue par la peur de sévices physiques et/ou psychologiques d'une personne à une autre personne ou à un groupe de personnes. »

La traite.

« Action de transporter, et, pour ce qui nous occupe en l'occurrence, des personnes que l'on expatrie sous la contrainte vers un autre lieu. » C'est ainsi que l'on a pu parler de traite négrière et de traite des blanches dans le cadre de la prostitution...

Le racisme.

Pour ce terme-là, les définitions que nous trouvons sont d'emblée plus convaincantes. Voici celles définies par le Robert :

- *Idéologie postulant une hiérarchie des races.*
- *Hostilité systématique contre un groupe social.*

Le racisme anti noirs, en tant qu'expression de la légitimation de l'esclavage, est bien l'une des conséquences du commerce d'êtres humains par la traite atlantique depuis l'Afrique noire.

3. En Afrique avant la traite atlantique :

« L'Islam a ouvert le marché de l'homme noir, l'Europe l'a suivi, l'Afrique a été victime et complice »
Engelbert MVENG^{30, p123}.

L'esclavage et l'expansion musulmane.

D'après Olivier Pétré Grenouilleau³³, on doit à l'expansion musulmane au VII^e siècle de notre ère l'invention de la traite en tant que système commercial organisé, codifié, et rentable. La constitution d'un empire musulman rendra institutionnelle la demande d'esclaves non-musulmans puisque l'islamisation des régions conquises rend impossible l'esclavage des populations nouvellement converties.

L'expansion de l'Islam de l'Europe à la Chine contribuera peu à peu à l'augmentation de la production du nombre d'esclaves noirs et slaves approvisionnant l'empire.

Parallèlement à cela, les justifications religieuses donneront longtemps aux chrétiens premièrement, notamment par le mythe de la Malédiction de Cham, et deuxièmement aux musulmans, du fait que pour eux, l'incroyance des infidèles les rend impurs ; de « bonnes » raisons pour ne pas se poser de questions d'éthiques.

Dans l'esprit des religieux des grandes religions révélées, c'est alors l'incroyance en un Dieu unique et non la négritude qui argumente l'esclavage et sa succession d'abus et de crimes.

Le bouclage des débouchés esclavagistes terrestres par les musulmans ouvrira aux occidentaux le canal de la traite occidentale par l'océan, devenue nécessaire du fait des grandes découvertes territoriales aux Amériques.

L'esclavage et les royaumes d'Afrique de l'Ouest.

Les témoignages parvenus jusqu'à nous, antérieures à l'arrivée des européens, sans écriture et sans archives indigènes, proviennent essentiellement du monde musulman.

Une institution ancienne -

L'esclavage on l'a vu, n'est pas une invention que l'on doit aux seuls européens. Il existe également depuis longtemps en Afrique. Plutôt domestique, coutumier, tributs de guerres, entretenu par les arabes en particuliers au nord et à l'est du continent, et par les royaumes des peuples noirs du reste de l'Afrique.

Les européens n'ont pas exploré l'intérieur du continent avant le XIXe siècle, et se sont approvisionnés à partir des comptoirs établis sur les côtes.

Les récits des voyageurs lettrés arabes, attestent de l'omniprésence du trafic dès le IXe siècle dans les royaumes et empires du Ghana, du Mali, du Songhay, des Haoussas, des Yorubas et jusqu'au Congo.

Les européens amènent une dimension inégalée jusqu'alors par le nombre, dès la mise en place de la traite atlantique -

L'Afrique se videra littéralement. L'augmentation de la mortalité est exponentielle. On meure avant d'être vendus ou pendant le transport et à l'arrivée sur les terres du Brésil ou d'Haïti, nous le verrons plus avant dans le courant de notre exposé... Quant au sort de ceux qui étaient asservis dans les plantations, tout le monde aujourd'hui le connaît.

Après l'abolition de la traite par l'Angleterre en 1807 les négriers préféraient jeter leurs cargaisons humaines par-dessus bord plutôt que de tomber aux mains des navires de guerre anglais.

4. Développement du royaume d'Abomey et esclavage²⁶.

Organisation du royaume.

Fondations.

A la suite de leurs migrations au XVIe siècle, les peuples Yoruba, Ewé, Ouatchi et Adja-Fon, s'établissent dans les régions du Togo et du Bénin.

Au début du XVIIe siècle apparaissent trois royaumes Fon : Allada d'abord puis Abomey et Porto-Novo. La vente d'esclaves a été une activité opportuniste qui a participé un peu à l'enrichissement des rois. Ceux-ci répandaient ensuite leurs richesses pour affirmer leur puissance lors des « grandes et petites coutumes » très dispendieuses.

Fondé vers 1625, le royaume du Dahomey, devient très vite prééminent et porte ce nom après l'intégration à son territoire, au XVIIe siècle, des villes d'Allada et de Ouidah.

Quelques caractéristiques organisationnelles.

Toutes les activités sont contrôlées par l'administration du roi-dieu et doivent être à son bénéfice et à sa gloire.

Trois points interdépendants.

Ces points permettent en eux-mêmes de comprendre la relation qu'a pu entretenir ce royaume avec les européens venus s'approvisionner en esclaves dans le cadre de la traite atlantique.

- Les deux religions fondatrices du Vodou et l'influence des esclaves Yoruba.
- Les sacrifices humains. (Lors des fêtes de succession royales, les « Coutumes » et les « Grandes coutumes ».)
- La production d'esclaves pour les pays colonisateurs de l'Amérique.

Religions fondatrices, sociétés secrètes.

La religion du sang. (Dans les terres)

La religion des vodou est une religion des ancêtres et de la nature (arbres et plantes en particulier qui sont les axes par lesquels les vodou prennent vie parmi les humains).

Les dahoméens vouent une véritable adoration aux âmes. Chaque élément, chaque objet et chaque être vivant possèdent leurs propres âmes qui leur confère leurs puissances. La force invisible qui en émane est appelé : « vodou ».

Le roi est un dieu. La mort n'existe pas vraiment, il s'agit d'un passage vers un « autre-monde » bien plus réel et éternel.

Le sang est un principe vital qu'il convient de répandre pour plaire aux divinités. Au Dahomey les morts sont traités en fonction de leur rang dans la société.

De nombreux sacrifices humains sont opérés lors de la mort du roi et lors de l'intronisation de son successeur. Ce qui nécessite de s'approvisionner par la guerre notamment. Ces immolations (lors des grandes coutumes et des petites coutumes) avaient pour but d'envoyer dans l'autre monde des serviteurs pour le roi défunt, de sorte qu'ils l'accompagnassent dans la vie éternelle.

Pour certains sacrifiés ou leurs familles cela représentait un véritable honneur. Cependant, la majorité des sacrifiés étaient des esclaves ou des prisonniers de guerre. Les sujets du roi étaient inaliénables.

La religion du serpent Dangbé : Dan Ayidohwedo (Sur les côtes)

Cette religion est organisée autour de nombreux prêtres et de couvents consacrés aux divinités.

On vénère le serpent sacré -Python Royal - qui est l'incarnation de l'être suprême (Ouidah). Les forêts et leurs arbres sont sacrés. Dieu de la mer et du mouvement, c'est Dan qui a permis à l'humanité de venir au monde. Mais celui-ci n'est pas seul au panthéon et une multitude d'autres vodou sont vénérés dans ces régions, se joignant aux divinités des conquérants.

L'émergence et l'organisation de la religion des vodou.

C'est au XVIIe siècle lors de la fondation du royaume d'Abomey, que s'organise la religion vodou, issue de la confrontation et des apports communs des cultes des orishas yoruba, lesquels furent esclavagés en nombre (femmes offertes aux Fon), des vodou Ewé du Togo, et bien sur des Fon.

La traite atlantique.

Les raisons de la traite atlantique.

Le pape rend licite le commerce des esclaves dès 1455.

La découverte des Amériques en 1492 et l'appropriation par l'Espagne et le Portugal, de vastes territoires nécessite une main d'œuvre pour les exploiter. Plus tard en 1550 et 1551, la controverse de Valladolid attribue une âme aux amérindiens, mais laisse la question de l'âme des noirs en suspend ; laissant à l'Afrique noire la mission de pourvoir seule au désastre de l'esclavage par la traite atlantique organisée de manière quasi-industrielle.

Ce sont les portugais qui, dans leur soif d'affirmation, explorent les côtes occidentales de l'Afrique et tissent des liens avec les régimes côtiers. En bref, la conjonction de l'ouverture pour les européens de ces débouchés en Afrique, et la complicité d'une grande partie des rois d'Afrique occidentale, soucieux d'acquérir des armes et des biens de prestige ; soucieux aussi peut-être de protéger leurs populations par de bonnes relations avec les puissants nouveaux venus³⁸, a ouvert la brèche au trafic transatlantique.

C'est à l'apparition des grandes plantations, au démarrage des exploitations minières notamment au Brésil et à la fragilisation des populations amérindiennes, que la traite Atlantique des noirs d'Afrique s'organise et se développe.

La traite atlantique en quelques chiffres.

On estime que pendant la seule traite atlantique 11.062.000 personnes sont déportées dont 9.599.000 seraient arrivées en Amérique, soit 1 463 000 décès pendant la traversée.

Si on considère que 23 à 50 % des captifs – selon les chiffres que nous donnent Olivier Pétré-Grenouilleau³³- mourraient avant l'embarquement, cela porte le nombre des captifs de 14.366.200 à 22.124.000 âmes.

Nous allons comprendre à l'échelle du continent ce que cela représente si on y ajoute les traites orientales vers les Mascareignes, l'Inde et vers les états musulmans. Ces chiffres restent provisoires.

Ile partie HÉRITAGES DE LA TRAITE ATLANTIQUE

1. Plusieurs héritages de la traite atlantique et de l'esclavage en Afrique et au nouveau monde.

Désordre et pauvreté.

Initiée depuis des siècles, sous la pression des arabes, l'organisation des peuples d'Afrique noire en royaumes puissants et riches, voire en empires très structurés, décline peu à peu après l'arrivée des blancs. Les rois africains deviennent de plus en plus belliqueux, poussés par les impératifs de la défense de leurs territoires et les nécessités qu'impose le trafic négrier.

Cette tendance aux conflits fut très largement entretenue par les nations européennes. Portugais, mais également Anglais, Hollandais, Français, qui maintiennent les rivalités qui les occupaient en Europe, par le jeu des alliances politiques et économiques avec les royaumes africains. Cette situation, comme chacun sait, durera bien au-delà de la décolonisation...

Pourvus d'armes à feu, armes sans équivalent en Afrique, les Portugais purent imposer leur diktat, sans nécessité d'ailleurs de s'enfoncer très profondément dans les terres pendant une très longue période, face à des populations démunies malgré leur indéniable courage.

Un désastre démographique.

L'arrivée des blancs génère de puissants mouvements de populations, que l'on peut littéralement qualifier de désordres démographiques. Des régions entières se dépeuplent, soit par la fuite face aux guerres, soit du fait des razzias pour les captures en vue de la production d'esclaves. Des terres autrefois cultivées sont reprises par la brousse et l'état de guerre permanent entre les royaumes paupérisent gravement les populations.

Cela n'empêche pas qu'une nouvelle classe opportuniste émerge et s'enrichisse en coopérant avec les européens aux trafics négriers.

Les sollicitations de plus en plus pressantes des blancs ont entretenu la croissance de l'offre en esclaves. Ainsi, à la fin du XVIe siècle, les populations d'esclaves traitées s'établissaient au nombre de 15 000 par an sur les côtes d'Angola et de l'empire du Congo. Très vite sur les côtes de Guinée le chiffre passe à 190 000 par an.

La guerre, le désordre, la pauvreté, la variole et d'autres maladies importées, les taux de mortalités élevés lors des transports vers les ports d'embarquement, sont les causes complémentaires aux ponctions esclavagistes agissant dans un premier temps très fortement sur la population masculine en âge de procréer. Claude Meillassoux^{28, p.128} parle d'un « *butin humain* » divisé « (...) en deux catégories ayant chacune leur marché : les hommes sont destinés à la traite européenne, les femmes et les jeunes à la traite intérieure, à l'utilisation agricole et domestique, ... »

Telles furent entre autres les causes d'une chute démographique dramatique que l'on estime à environ 75% sur toutes les populations d'Afrique noire entre le XVIe siècle et le XIXe siècle... Nous parlons donc bien là, comme le montre Louise-Marie Diop-Maes, d'un désastre démographique.^{16, p.4.}

La colonisation n'a en rien vu l'émergence d'une reprise démographique patente. Ce renouveau n'a commencé doucement qu'à partir du deuxième tiers du XXe siècle, essentiellement grâce aux efforts et aux progrès réalisés en matière sanitaire.

D'où viennent-ils et où vont-ils ?

Évidemment ces chiffres¹⁸ sont les fruits d'estimations et pourront faire l'objet de variations futures.

Pour ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest près de 12.000.000 de personnes posèrent pieds en Amériques :

- 5.695.000 personnes partent du Congo et de l'Angola vers toutes les destinations d'Amérique et des Caraïbes.
- 4.803.000 personnes quittent les golfes de Guinée, du Biafra et la Côte de l'or.
- 1.482.000 personnes quittent les côtes de Sénégal et de Sierra Léone.

Leurs principales destinations sont le Brésil pour 4.667.000 d'entre elles, et 4.491.000 arrivent aux Caraïbes. 73.000 en Guadeloupe, 217.000 en Martinique, 774.000 à Saint-Domingue ...

Toutes ces populations : Yoruba du Nigéria, Bantu du Congo, Ouéménou, Mahi, Ewé, Mina, Tchamba, Ashanti, Haoussa, Amérindiens, petits blancs, et cætera, ce sont rencontrées et métissées, mélangeant leurs sangs et leurs cultures ainsi que leurs croyances.

Il est aisé d'imaginer l'impact psychologique terrifiant sur ces populations humaines, débaptisées, désocialisées, déracinées, déculturées, aux croyances religieuses broyées.

Impacts économiques.

Toute la période qu'a duré la traite atlantique, on l'a vu, on assiste à un appauvrissement marqué de l'Afrique noire. Cet appauvrissement des peuples, la déliquescence des royaumes et des empires nègres, autrefois très riches, coïncidera avec un enrichissement progressif de l'Europe préindustrielle et du nouveau monde.

On voit apparaître de grandes compagnies capitalistes, les villes portuaires qui arment à la traite connaissent une expansion économique sans précédent. Armateurs, assureurs, banquiers investissent dans le trafic d'esclaves et y trouvent leur compte, jusque dans les petites villes intérieures du continent.

Grâce à la manne des produits importés des nouveaux territoires, les manufactures développent leurs productions.

Tout cela accélérera la révolution industrielle en Europe et en Amérique laissant l'Afrique à la marge, pour en arriver enfin comme conséquence ultime et programmée, au partage colonial de tout le continent africain par les grandes puissances européennes.

Héritage des plantes^{1/9/36}. Leurs influences sur les cultes vodou. Les nouvelles plantes alimentaires.

En évoquant ce grand mouvement des hommes on ne peut faire autrement que de faire un point sur ce que les plantes ont apporté dans les cultures, les pratiques religieuses et dans l'économie : Africaines aux Amériques, Américaines en Afrique, des deux origines en Europe.

Selon les mythes d'origine des yoruba, les plantes sont directement issues du monde des dieux². Elles furent chacune nommées par l'orisha de la sagesse Orunmila et apportées sur terre par Ossanyin, dieu des plantes, dont l'équivalent chez les fon est Aguin. La connaissance des vertus et du rôle des plantes dans les rituels magico-thérapeutiques et magico-liturgiques a beaucoup perdu du fait des pratiques esclavagistes. Ming Anthony et Angela Lühning² rappelle que : « *Cette perte (...) a provoqué, entre autres, une restructuration clandestine des cultes et a bouleversé le mode traditionnel de transmission du savoir.* » L'enseignement par transmission orale, du culte d'Ifa, a été rendu impossible par les circonstances de l'esclavage et a entraîné sa disparition au Brésil.

Néanmoins, nous soulignerons l'implantation, envers et contre tout, de plantes liturgiques africaines indispensables à la pérennisation des pratiques au Brésil comme *Newbouldia laevis* par exemple. Cette plante sacrée est en effet considérée dans Ifa comme issue du couple primordial. Il fut donc indispensable de la rapporter au Brésil. Quant à la noix de Cola, fondamentale dans la liturgie des cultes yoruba, elle a été introduite dès la moitié du XIXe siècle au Brésil et a fait l'objet d'un trafic de contrebande entre les deux continents^{2. (n.11)}. Ce sont en effet les noix muries sous le soleil d'Afrique qui servent seules d'offrandes aux dieux.

Paradoxalement, les plantes du nouveau monde furent impliquées à leur tour, dans les rituels liturgiques et thérapeutiques africains. C'est le cas chez les Ouatchi (sud Togo) qui utilise pour l'installation du grand vodou Dan marin, des plantes venues des antipodes, comme les fleurs du bougainvillier, originaire du Brésil, importées par les blancs après la colonisation¹⁹. Bien que quelques plantes américaines trouvent leur utilité thérapeutique en Afrique, c'est indéniablement sur le plan liturgique que la plupart d'entre elles se sont imposées. C'est le cas par exemple, entre autres bien sûr, de *Canna indica* originaire des caraïbes, commune dans nos jardineries.

Très apprécié par les africains, le tabac a servi très vite de monnaie d'échange dans le trafic d'esclave. On pourra se reporter à l'étude faite en 1964 par Pierre Verger sur ce sujet³⁹. Est-ce à ce moment qu'apparaît le vodou fumeur Gambada (Gabara au Togo) ?

Les amérindiens marquèrent de leurs influences les futures cultures afro-américaines de bien des manières. Nous nous contenterons de noter la concordance du culte de la « jurema »¹, un esprit de la forêt considéré comme étant des plus puissant, avec celui d'Oxassi, orisha yoruba de la forêt, qui s'exprime dans les rituels Umbandistes.

Introduit par les portugais dès la fin du XVI^e siècle le maïs américain, fils de la terre mère des Aztèques, que les hommes pouvaient dévorer en échange de sacrifices, importé en Afrique, commence à y être cultivé. Il est devenu un incontournable de l'alimentation des hommes et de certains vodou auxquels on l'offre sous forme de bouillie comme à Minona, protectrice du musée vodou.

D'autres plantes, importées sur le continent noir, auront une importance alimentaire et économique majeure. Pensons à la patate douce, au manioc, aux arachides, aux tomates, aux manguiers, aux piments...au coton.

L'acclimatation en Amérique d'une plante originaire d'Asie, la canne à sucre, répandue par les arabes et autrefois cultivée en Turquie et en Espagne, l'industrialisation des produits de sa culture, le rhum et le sucre, demanda l'emploi d'un grand nombre d'esclaves. Le sucre, devient dès cette époque, un produit de plus en plus prisé des européens.

Découverte en Amérique centrale la vanille fut introduite en 1819 sur l'île de la Réunion où l'esclave Edmond Abius mis au point un procédé de pollinisation artificielle qui permit le développement considérable de sa culture³⁶. Enfin, l'ananas s'est répandu sur toute l'Afrique de l'Ouest après que C. Colomb le ramena de la Guadeloupe lors de sa deuxième expédition à la fin du XV^e siècle (1493).

L'eupéanisation, résistances et apports culturels.

Depuis l'embarquement des esclaves sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest jusqu'à la fin de la colonisation, en Amérique comme en Afrique, la tentative de déculturation totale des peuples noirs ne s'est pas faite sans résistances. Ces résistances se sont exprimées de nombreuses façons, passant des révoltes violentes et des refus, jusqu'à un fort courant de libération de la mémoire collective des descendants d'esclaves²⁹, qui s'exprime dans l'affirmation de l'identité africaine des cultures noires.

Mais ce qui est patent aujourd'hui ce sont les apports très marqués de ces cultures dans la culture occidentale, malgré l'expression toujours présente et quotidienne d'un racisme anti noirs établi sur le principe de la différenciation des races humaines où une prétendue « race » noire serait inférieure à une prétendue « race » blanche.

Ce parti pris raciste né de la traite, a été largement diffusé pour la justifier, puis pour justifier la colonisation. On assistera à l'installation pour l'exhibition cruelle, jusqu'à l'orée de la deuxième guerre mondiale, de zoos humains et d'expositions ethnologiques pseudo-scientifiques, dans tous les pays occidentaux.

Des siècles d'oppression esclavagiste, puis colonialiste, de dénigrement, d'infantilisation et de mépris religieux des peuples nègres, ont forgés pour longtemps, dans la conscience d'une partie des occidentaux, l'idée qu'une personne est inférieure parce qu'elle est noire. « Esclave noire, elle n'est pas inférieure parce qu'esclave, mais parce qu'elle est noire », note Catherine Coquery-Vidrovitch¹¹.

Les contributions des esclaves africains et de leurs descendants, font partie directement ou indirectement de notre vie, sans même que nous nous souvenions de leur origine :

Économique, avec l'enrichissement de nos ports, de nos banques, de notre capitalisme, et l'exploitation de nouveaux produits et de nouvelles plantes alimentaires.

Social, avec l'arrivée des noirs venus des ex-colonies sur le sol européen.

Démographique, grâce au métissage de populations entières à l'échelle d'un continent, d'une nation, Portugal, Brésil, États-Unis, Cuba... Et a contrario, une saignée organisée et durable, de la démographie des régions noires d'Afriques.

Culturelle, avec l'émergence des musiques afro-américaines, blues, jazz, bossa nova..., et de la littérature qui permit en ses débuts d'ailleurs, grâce à d'anciens esclaves lettrés tels Frederick Douglas et Olaudah Equiano, de faire connaître le sort réservé aux esclaves et d'encourager les idées abolitionnistes en Europe.

L'eupéanisation des peuples noirs, entreprise par la traite et poursuivie par la colonisation, n'a pas totalement réussi, loin s'en faut. Les esclaves noirs ont imposé aux occidentaux, l'expression de leur « négritude » qui a indéniablement enrichi nos cultures. Quant à l'Afrique, elle ne s'est pas encore remise de cette histoire.

2. Les pratiques religieuses africaines comme actes de résistance et comme terreau favorable à la mémoire.

Nous nous attacherons aux trois exemples que sont Haïti, le Brésil et la Guadeloupe mais d'autres esclaves sur d'autres terres initièrent également de célèbres révoltes en Jamaïque et à la Réunion par exemple.

*« Écoute dans le Vent
Le Buisson en sanglots :
C'est le Souffle des ancêtres. »*

Birago Diop¹⁶ Souffles, in Leurres et lueurs. Présence Africaine. Paris, Dakar, 1960. 83 p.

L'exemple unique d'Haïti.

Ce magnifique poème nous rappelle que les ancêtres et les dieux font partie intégrante de la vie quotidienne des africains et les pratiques magico religieuses qui consistent à communiquer avec les dieux et avec les ancêtres ne sont pas déconnectées de la vie réelle. Ce qui était vrai autrefois, l'est toujours aujourd'hui. Il est ainsi inconcevable de ne pas être enseveli dans la terre des ancêtres et de ne pas pratiquer les rituels qui permettent de retourner pour une éternité paisible au village de ses aïeux.

Dès l'embarquement, on tri volontairement les esclaves pour mélanger le plus possible les ethnies et les langues afin d'éviter les ententes facilitant les révoltes à bord.

Au début du XVIII^e siècle, le capitaine négrier anglais William Snelgrave³⁷ conseille à ses homologues de remplir leurs soutes de nègres de langues différentes, de sorte d'éviter les révoltes pendant la traversée. Il atteste en avoir subi lui-même malgré tout, et va ainsi à l'encontre de l'image complaisamment répandue d'une supposée passivité des noirs constituant les cargaisons. On sait désormais que les noirs n'étaient pas « passifs », loin de là, puisque les révoltes étaient très courantes à bord des navires, surtout lorsqu'ils étaient encore en vue des côtes.

L'objectif des européens est de désocialiser complètement les esclaves en leur donnant un autre nom, en les séparant de leur groupe d'origine, en niant leurs cultures et leurs langues et enfin en leur donnant une autre religion. Ceux-ci sont baptisés de force dès l'arrivée, sans d'ailleurs toujours comprendre ce qui leur est fait. Comme le note le professeur Laennec Hurbon²², pour l'Européen : *« Ce qu'est l'être humain (...) est représenté essentiellement par l'Européen. »*

A St Domingue, le code noir impose l'évangélisation des esclaves dans son article 2, et interdit la pratique d'autres cultes religieux sur le territoire de l'île dans son article 13.

Mais, c'est cette contrainte morale et spirituelle qui fut l'un des ciments fondateurs de la révolte des esclaves de St Domingue, devenue Haïti. Le culte des morts, les Gédé, rite mémoriel de respect aux ancêtres et les cultes des vodou, s'imposant comme des actes de résistance à l'opresseur et l'affirmation d'une rébellion forte, clamant que le cordon ombilical culturel avec la terre africaine ne peut être rompu.

Dés 1679, la révolte éclate sous le commandement de l'esclave Padrejean, puis viennent les soulèvements dirigés par Colas Jambes-Coupées tué en 1723. Celui qui reste à coup sûr dans les mémoires, l'initiateur de ce qui allait devenir le vodou haïtien, l'instigateur et le théoricien de la future indépendance, c'est Makandal, esclave en fuite plus de dix ans, exécuté par pendaison en janvier 1758 après qu'il réussit à s'échapper des flammes du bûcher sur lequel on l'avait attaché ; participant ainsi à conforter sa légende future dans l'esprit des esclaves de la colonie⁴¹.

En 1791, au bois Caïman, lors d'une cérémonie d'invocations et de sacrifices pratiquées par des prêtresses, l'esclave Bookman appelle les conjurés à la révolte lors de son obsèques au vodou³⁴.

Douze années plus tard, ce qui était le germe « vodouisant » d'une révolte sanglante, devint l'aboutissement de la libération du territoire et de la proclamation par Toussaint Louverture, le 1er

janvier 1804, de la première république d'esclaves libérés. L'histoire de ce dernier justifierait à elle seule d'y consacrer plus de temps.

On comprend mieux dans ces conditions, pourquoi le vodou de la « Santeria », fruits d'un syncrétisme marqué avec les cultes des blancs les plus pauvres, ces « engagés⁴¹ » venus des bocages de la métropole, imprégnés de leur sorcellerie rurale, des bantu aux pratiques magiques fortes et aux amérindiens, reste toujours en Haïti une religion ancrée au quotidien. Le vodou, ce culte ancestral que les pouvoirs successifs ont cherché à faire taire, et que le Dr Price Mars³⁴ a contribué à défendre.

Le Brésil.

Dans ce pays, les conditions de l'esclavage n'ont pas été plus douces qu'ailleurs, contrairement à ce que l'on a longtemps laissé entendre. Pour preuve les nombreuses et très grandes révoltes qui ont parcourues l'histoire de la colonie portugaise.

Partout, les fuites d'esclaves que l'on a appelé « marronnage » furent nombreuses. Au Brésil, 10% environ des esclaves ont fui en constituant d'énormes communautés indépendantes appelées « quilombos ». La répression contre ces communautés a été féroce et sanguinaire. Ces communautés comptant parfois jusqu'à 60 000 personnes, se multipliaient par centaines.

Certaines révoltes d'esclaves, et notamment celle initiée par « Zumbi » d'origine Congolaise, neveu du roi du « Quilombo dos Palmares », Ganga Zumba comptant 60000 âmes, ont valeur d'exemples ; et fondent aujourd'hui autour de ce héros les valeurs de la nation Brésilienne du XXI^e siècle. L'anniversaire de sa mort a été déclaré dans ce pays, le 20 novembre 2010 : « *Jour de la conscience noire* ».

De 1770 à 1850 on constate une arrivée massive de yoruba à Bahia. Ils se reconnaissent et se rallient, grâce à leurs scarifications, à leur langue et à la force de leur culture. Ils continuent, malgré tout, à faire vivre et à célébrer leurs cultes, jusqu'à l'émergence des courants adorateurs des orisha de « l'Umbanda » et du "Candomblé" (dont le nom fait référence aux danses accompagnées des tambours des esclaves). Ces deux courants rassemblent de nos jours plusieurs millions d'adeptes de la religion des vodou issue des peuples du golfe de Guinée.

La langue du Brésil contemporain a incorporé des vocables yorubas. Quel brésilien d'aujourd'hui n'est pas métis ? Quel brésilien n'a pas dans son sang le sang d'un esclave noir venu d'Afrique ?

Les esclaves musulmans, souvent alphabétisés, ne sont pas en reste dans la révolte. Ainsi en 1835, la révolte dites des « Malés » menée par une majorité d'Haoussa, conduisit à une répression féroce ainsi qu'à l'expulsion vers l'Afrique de plusieurs centaines d'entre eux ; lesquels rejoignirent la population des esclaves affranchis revenus sur les côtes africaines fondant en Afrique des familles, dont on retrouve aujourd'hui les descendants au Bénin, notamment dans la région de Porto-Novo...

En Guadeloupe.

Même si la géographie et la démographie des îles caraïbes ne pouvaient favoriser l'existence durable de camps de marrons, dès 1736, quelques révoltes célèbres, comme celle d'une bande soupçonnée d'anthropophagie, venue du Congo et plus tard celle des « Kellers » restent dans la mémoire des Guadeloupéens (Pour l'anecdote, ces Kellers n'ont rien à voir avec les Alsaciens du même nom... il s'agirait de la traduction du mot anglais « killer »).

Modification des croyances religieuses endogènes, émergence de nouveaux vodou et d'histoires fondatrices :

Nous ne relèverons que deux exemples marquants pour illustrer ces bouleversements : celui de Mami Wata, celui de Tchamba. Nous citerons tout de suite, pour mémoire sans le développer, l'exemple de la ligné des vodou Atchakpa et des mythes liés aux esclaves en fuites sur le territoire africain, fondateurs de quelques communautés lacustres du Togo et du Sud Bénin.

Mami Wata.

On ne peut dire de l'apparition de l'entité de la mer, Mami Wata, vodou de l'abondance et de la réussite, qu'elle a un lien originel avec l'esclavage. On la voit apparaître après l'arrivée des portugais, à une époque où la traite atlantique n'était pas encore organisée.

Néanmoins, s'il est un culte qui s'est développé considérablement des deux côtés de l'Atlantique, c'est bien celui de Mami-Wata. Sa figure de sirène blanche, liée à l'eau, symbole de richesses, est présente de Côte d'Ivoire au Congo en passant par le Ghana. Appelée Jemanja par les yoruba, son culte est courant d'Haïti au Brésil en passant par la Louisiane. Les esclaves sont responsables de la fervente pérennité de son culte sur les deux continents. On pourra également noter qu'il est le seul vodou répandu sur une aire géographique aussi étendue.

Cas du vodou Tchamba.

Le commerce entretenu par la traite atlantique a vu sur la côte du Togo actuel et en moindre mesure sur celle de ce qui était le royaume de Ouidah, les populations Ewé et Mina trafiquer avec le nord du pays, à la recherche d'esclaves, notamment en pays Tchamba et Kabie, plaques tournantes du commerce d'esclaves aux origines très souvent méconnues. Ce terme de Tchamba désignait d'ailleurs dans la bouche des trafiquants d'esclaves européens, tous les esclaves venus du Nord^{19/5}.

Comme nous le rappelions précédemment, dans un premier temps les esclaves masculins furent prioritairement vendus pour la traite. Les femmes et les jeunes filles servaient d'esclaves domestiques aux familles des marchands dirigées pour la plupart par de riches commerçantes. Ces esclaves, épousant parfois leurs maîtres devinrent les ancêtres de nombreuses familles, les grand-mères dispensatrices du sang des nouvelles générations et du dilemme déchirant créé par l'errance potentielle de leurs âmes.

Comme l'écrit Alessandra Brivio⁵ : « *Les âmes des morts dans la religion vaudou sont toujours au centre de l'existence des vivants...* ». Celles de ses ancêtres esclaves dont les corps sont ensevelis dans la brousse, au cimetière des mauvais morts, puisque loin de la terre de leurs ancêtres du nord, demandent à être installées parmi les vivants par l'intermédiaire du vodou Tchamba. Elles demandent à posséder dans la transe les descendant de leurs anciens maîtres, redevables du sort qu'on leur avait réservé en une noce symbolique. Un bracelet de trois métaux tressés, considéré comme un fétiche de Tchamba, distingue la présence de ce vodou.

Alessandra Brivio rapporte⁵ qu'à Ouidah au Bénin, « *Une prêtresse (...) racontait qu'elle avait installé Mami Tchamba pour accueillir les esprits des hommes et des femmes, morts en Amérique, et qui voulait retourner en Afrique.* » L'initiative de cette prêtresse, recentre ainsi, le sens de la divinité Tchamba sur les conséquences de la traite atlantique, en occultant le sens initial consacré strictement à la mémoire des esclaves domestiques, mais soulignant plus largement encore, le traumatisme prégnant du « non-retour » des âmes des morts qui ont péri loin de la terre des ancêtres africains.

3. A la recherche de la mémoire.

Esclaves affranchis ou descendants d'esclaves empruntèrent pour ceux qui le purent, la route inverse, et s'installèrent sur la terre d'Afrique. Certains d'ailleurs firent fortune en s'impliquant dans le commerce, ou à leur tour dans le trafic d'esclaves.

D'autres ont fait ce chemin inverse en revendiquant leur droit au retour, comme c'est le cas du Guadeloupéen Jah Eliejah Adanjah²⁹ et de son épouse, installés à Ouidah depuis 1999 après un long chemin parsemé d'embûches ; parmi lesquelles l'incompréhension obstinée de l'administration française.

L'instauration par le président Soglo de la fête du vodou au Bénin le 10 janvier de chaque année et les manifestations longtemps organisées à Ouidah autour de la porte du non-retour, est une tentative mémorielle forte.

Cette initiative, a néanmoins généré des tensions au sein des institutions du culte vodou et certains craignent une sorte de « marchandisation » de la mémoire des esclaves et d'autres une « disneylandisation » des cultes vodou. Ce rendez-vous annuel est l'occasion pourtant, pour de nombreux brésiliens, américains et haïtiens, de faire le pèlerinage qu'ils ressentent comme nécessaire pour réactiver la flamme de la mémoire des aïeux esclavagés.

Cantonnée aux centres urbains, il reste que l'impact économique et la réactivation mémorielle de ces commémorations est bien réelle ; et que leur bénéfice revient aux seuls Béninois.

4. Abolition, colonisation et mémoire de la France.

Après quatre siècles, les combats de résistance des africains esclavagés sur les sols des Amériques et des caraïbes, depuis le début de la traite Atlantique, trouveront enfin un écho auprès des gouvernements occidentaux pour l'abolition de l'esclavage.

Député de la Guadeloupe et de la Martinique, l'Alsacien Victor Schœlcher fait abolir de manière définitive l'esclavage par la France le 27 avril 1848.

L'abolition de l'esclavage n'a pas coïncidé avec la fin de la traite.

Nous devons à Mme Christiane Taubira d'avoir fait adopter par le parlement français le 10 mai 2001, la loi « *reconnaissant la traite négrière et l'esclavage...* »

Jacques Chirac décidera d'en faire la journée commémorative de l'abolition de l'esclavage en métropole. En aucun cas nous ne devrions penser que la traite, l'esclavage, et leur pendant pernicieux le racisme, font partis de l'histoire. L'actualité récente l'a tristement démontré.

Quelques dates à retenir sur l'abolition de la traite et de l'esclavage.

1793 Haïti, St. Domingue.

1794 4 février, décret d'abolition par la Convention à toutes les colonies françaises.

1802 Napoléon rétabli la traite négrière et l'esclavage.

1807 La Grande Bretagne et le Danemark interdisent à tous leurs navires d'exercer la traite négrière.

1807 Les États-Unis abolissent la traite.

1815 Congrès de Vienne. La traite devient illégale. Elle ne cesse pas pour autant.

1833 à 1838 Toutes les colonies britanniques abolissent l'esclavage.

1848 Abolition de l'esclavage par la France.

1885 Conférence de Berlin. Quelques pays dont la France, le Portugal, la Grande-Bretagne et les Etats Unis...décident, de contribuer à l'abolition de la traite.

1926 44 pays ratifient à Genève la Convention relative à l'esclavage de la Société des Nations.

1981 abolition en Mauritanie.

BIBLIOGRAPHIE

1. ANTHONY Ming. *Des plantes et des dieux dans les cultes afro-brésiliens. Essai d'ethnobotanique comparative Afrique-Brésil*. L'Harmattan, Paris 2001. 233 p.
2. ANTHONY Ming, LÜHNING Angela, VERGER Pierre†. *A la recherche des plantes perdues, les plantes retrouvées par les descendants culturels des Yoruba au Brésil*. Revue d'Ethnolinguistique, Cahiers du LACITO, 7, 1995. PP. 113-140.
3. BAKO-ARIFARI Nassirou. *La mémoire de la traite négrière dans le débat politique au Bénin dans les années 1990*. In: Journal des africanistes, 2000, tome 70, fascicule 1-2. L'ombre portée de l'esclavage. Avatars contemporains de l'oppression sociale. pp. 221-231 ;doi:<https://doi.org/10.3406/jafr.2000.1227>
https://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_2000_num_70_1_1227
4. BRIVIO Alessandra. « *Nos grands-pères achetaient des esclaves...* ». *Le culte de Mami Tchamba au Togo et au Bénin*. Paris, Gradhiva. 8/2008 : Mémoire de l'esclavage au Bénin. P. 64-79.
5. BRIVIO Alessandra. *La mémoire de l'esclavage à travers la religion vaudou*. Conserveries mémorielles. Revue transdisciplinaire#3/2007. Passé colonial et modalités de mise en mémoire de l'esclavage. (En ligne)3 p.
6. C. EMMER Pieter. *L'Afrique et l'impact de la traite atlantique*. Département d'Histoire, Université de Leyde, B.P.9515,2300 RA Leiden, Pays-Bas.p.c.emmer.at.let.leidenuniv.nl
7. CAPONE Stefania. *Entre Yoruba et Bantou*. Cahiers d'études africaines 157 | 2000 : Varia études et essais. P.55-78.
8. CIARCA Gaetano, *Une généalogie « morale » des mémoires de l'esclavage au Bénin « Rhétoriques et pratiques de l'inculturation »*, Gradhiva [En ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 15 novembre 2011, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://gradhiva.revues.org/1170> ; doi : 10.4000/gradhiva.1170
9. CHEVALIER Auguste. *Les plantes magiques cultivées par les Noirs d'Afrique et leur origine*. In : Journal de la Société des Africanistes, 1937, tome 7, fascicule 1 pp. 93-105 ; doi : 10.3406/jafr.1937.1626.
10. Courrier de l'UNESCO octobre 1994. *200 ans après sa première abolition : L'esclavage, un crime sans châtement*.
11. COQUERY VIDROVITCH Catherine. *Les routes de l'esclavage. Histoire des traites africaines, Vie-XXe siècle*. Albin Michel/ Arte Editions. Paris, 2008. 282 p.

12. DELACAMPAGNE Christian. *Histoire de l'esclavage de l'Antiquité à nos jours*. Paris 2002. Le Livre de Poche.
13. DEVOIR DE MEMOIRE MAGAZINE, *LA ROUTE DE L'ESCLAVE*. AVRIL MAI JUIN 2016.
14. PETRE-GRENOUILLEAU Olivier. *Les traites négrières*. Paris, Bibliothèque des histoires, NRF, Gallimard. 2004. P. 468.
15. DIAKITE Tidiane, *La traite des Noirs et ses acteurs africains du 15° au 19° siècle*, Berg International, nov. 2008, 240 p.
16. DIOP-MAES Louise Marie, *Mémoire de la traite Négrière. Conséquences sur l'Afrique*. Le Monde diplomatique. Novembre 2007. P. IV.
17. DIOP Birago. *Leurres et lueurs. Présence Africaine. Paris, Dakar, 1960. 83 p.*
18. ELTIS David & RICHARDSON David. *Atlas of Transatlantic Slave Trade*, Yale University Press, 2010.
19. HAMBERGER Klauss. *Matrilinéarité et culte des aïeules chez les Éwé*. Journal des africanistes 79-1 | 2009 : L'expression de l'espace dans les langues africaines I. Études et recherches. p.241-279.
20. HAMBERGER Klauss. *La parenté vodou. Organisation sociale et symbolique en pays Ouatchi (Togo)*. CNRS Editions, Editions de la maison des sciences de l'homme. Paris, 2011. 679 p.
21. HOFFMANN Léon-François. « *Le vodou sous la colonie et pendant les guerres de l'Indépendance*. » Conjonction, Revue franco-haïtienne, n°173, 1987, pp109-135.
22. HURBON Laënnec. *Esclavage, mémoire, et religions (vodou et résistance culturelle)*. Bulletin hors-série de la Société Suisse des africanistes. 2009. pp. 23-28.
23. HURBON Laënnec. *Le statut du vodou et l'histoire de l'anthropologie*. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts. 1/2005 : Haïti et l'anthropologie. Gradhiva (En ligne) p.153-163 ;
24. JUHE-BEAULATON Dominique. *La palmeraie du Sud Bénin avant la colonisation : essai d'analyse historique*. Monique Chastanet. Plantes et paysages d'Afrique, une histoire à explorer. Karthala, pp.327-352, 1998. <halshs-00089313>
25. Le DAHOMEY. *Notices publiées par le gouvernement Général de l'Afrique occidentale française*. Emile Larose. Paris, 1906. 343 P.
26. LE HERISSE Auguste. *L'ancien royaume du Dahomey, mœurs, religion, histoire* (Larose, Paris. Ed.1911). Hachette Gallica, Paris, 385 p.
27. LOMBARD Jacques. *La vie politique dans une ancienne société de type féodal : les Bariba du Dahomey*. In: Cahiers d'études africaines, vol. 1, n°3, 1960. pp. 5-45; doi : <https://doi.org/10.3406/cea.1960.2946>
https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1960_num_1_3_2946
28. MEILLASSOUX Claude, *Rôle de l'esclavage dans l'histoire de l'Afrique occidentale*. Paris 1978. Anthropologie des sociétés vol.2 n° 1. P.117-148.
29. MUELLENS Jean-Claude. *Cultes vaudou et mémoire de l'esclavage. Des pratiques d'émancipation au Bénin, 14p. En ligne : <http://www.iteco.be/antipodes/Pratiques-collectives-d/Cultes-vaudou-et-memoire-d>*
30. MVENG Engelbert. *Histoire du Cameroun*. Paris, *Présence Africaine*, 1963, p. 123.
31. NORET Joël, *Les pérégrinations du culte egun dans la région d'Abomey*. « Mémoire de l'esclavage et capital religieux », *Gradhiva* [En ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 15 novembre 2011, consulté le 12 octobre 2012. URL : <http://gradhiva.revues.org/1183>
32. PALAU-MARTI Montserrat. *Notes sur les rois de Daša (Dahomey, A.O.F)*. In: Journal de la Société des Africanistes, 1957, tome 27, fascicule 2. pp. 197-209; http://www.persee.fr/doc/jafr_0037-9166_1957_num_27_2_1885.
33. PETRE GRENOUILLEAU Olivier. *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*. NRF gallimard, Paris 2004. 468 p.
34. PRICE-MARS Jean. *Puissance de la foi religieuse chez les nègres de Saint Domingue dans l'insurrection générale des esclaves de 1791 à 1803*. In : revue d'histoire des colonies, tome 41, N° 142, premier trimestre 1954. Pp. 5-13 ; doi : <https://doi.org/10.3406/outre.1954.1199>. https://www.persee.fr/doc/outre_0399-1385_1954_num_41_142_1199
35. QUEIROS MATTOSO Katia M. *Être esclave au Brésil, XVIe - XIXe siècles*. Paris 1994. Horizons Amériques Latines. L'Harmattan. 331 p.
36. ROUSSEL Bernard, JUHE-BEAULATON Dominique. *Les plantes américaines en Afrique tropicale*. In : Cahiers d'Outre-mer. N° 179-180-45^e année, Juillet-décembre 1992. Les plantes américaines à la conquête du monde. pp. 373-386.
37. SNEGRAVE William. *Journal d'un négrier au XVIIIe siècle*. Ed. Témoins Gallimard, Paris 2008. 251 p.
38. SOARES, Mariza de Carvalho. *Entre frères : les « courtoisies » du roi Adandozan du Dahomey au prince Jean du Portugal, 1810* In : *Esclavage et subjectivités : dans l'Atlantique luso brésilien et français (XVIIe - XXe siècles)* [en ligne]. Marseille : Open Edition Press,

2016 (généralisé le 18 juin 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/oep/1504>>. ISBN : 9782821855861.
DOI : 10.4000/books.oep.1504

39. VERGER Pierre. *Rôle joué par le tabac dans la traite des esclaves au golfe du Bénin*. In : C.e.a. vol 4, N°15, 1964 pp. 349-369 ; doi : 10.3406/cea. 1964.3013.
40. VERLINDEN Charles. *L'esclavage dans l'Europe médiévale* vol. 1. 1955, Bruges, De Temple.
41. MIDY Franklin. *Vers l'indépendance des colonies à esclaves d'Amérique : haïtienne*. In : Outre-mers, tome 90, n°340-341, 2^e semestre 2003. Haïti Première République Noire. pp. 121-138.